

Médicaments princeps

Les médicaments princeps sont des médicaments auxquels un nom a été attribué par une société à des fins publicitaires. Le nom d'un médicament princeps est différent de sa dénomination commune internationale (DCI), également appelée nom générique. Un médicament original développé par une société ou un même médicament générique fabriqué par plusieurs sociétés, qui lui ont donné un nom de marque différent, sont considérés comme des médicaments princeps.